

MOUVEMENT EUROPÉEN

ASSOCIATION INTERNATIONALE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

† LEON BLUM, † Alcide DE GASPERI, † Robert SCHUMAN, † Sir Winston CHURCHILL, † Konrad ADENAUER,
Harold MACMILLAN, Jean MONNET, Paul-Henri SPAAK

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

5-4-74
SECRETARIAT INTERNATIONAL
14, RUE DUCQUESNOY, BRUXELLES 1
TÉLÉGRAMMES : UNIEUROPA
TÉLÉPHONE : 13.36.20

Bruxelles, le 5 avril 1974

CONSEIL FEDERAL

CONVOCAATION

Chère Madame, Cher Monsieur,

Conformément aux décisions du Comité directeur *, la prochaine session du CONSEIL FEDERAL du Mouvement Européen aura lieu les VENDREDI 17 et SAMEDI 18 MAI prochains à PARIS

dans la Salle MEDICIS du SENAT,
PALAIS DU LUXEMBOURG - PARIS.

La session commencera le vendredi 17 mai à 15 HEURES et se poursuivra au cours de toute la journée du Samedi 18 mai.

./..

* N.B. J'espère que les événements politiques en France et en particulier le calendrier des élections présidentielles ne nous contraindront pas à des modifications substantielles des dispositions prises.

./..

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du Procès-verbal de la dernière réunion (Doc. CF/M/7)
2. Comptes de l'exercice 1973
3. Budget provisoire de l'exercice 1974
4. Rapport d'activités
5. Propositions de modifications du Règlement intérieur (Doc. SG/P/15)
6. Situation politique européenne
et programme d'action du Mouvement Européen - Rapport introductif
par M. Jean REY
7. Elections statutaires :
 - . Président, Vice-Président, Secrétaire général et Trésorier
 - . Autres membres du Comité exécutif
 - . Autres membres du Comité directeur sur proposition des organisations
membres
8. Questions diverses.

Deux réceptions sont actuellement prévues :

- A confirmer ultérieurement*
1. M. Alain POHER, Président du Sénat, offrira une réception en l'honneur du Conseil fédéral, le vendredi 17 mai vers 19 heures (l'heure exacte sera communiquée ultérieurement).
 2. Mme Jacqueline THOME-PATENOTRE, Député Maire de Rambouillet, ancien Vice-Président de l'Assemblée Nationale, offrira une réception le Samedi 18 mai à l'issue des travaux du Conseil Fédéral.

Aucune disposition n'a été prise en ce qui concerne le logement des membres du Conseil fédéral. Ceux-ci voudront bien assurer eux-mêmes la réservation de leur hôtel.

Votre attention est attirée sur le fait que l'accès du Palais du Luxembourg ne sera autorisé qu'aux porteurs de la carte de participant (délégués ou observateurs) du Conseil fédéral. Celle-ci vous sera adressée ultérieurement. Votre attention est aussi attirée sur le fait que le parking des voitures ne sera pas autorisé dans la cour du Palais du Luxembourg. Parking à proximité recommandé : Place Saint-Sulpice.

./..

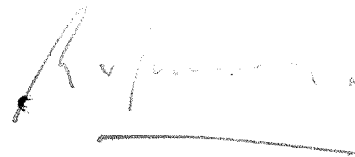
./..

Les divers documents de l'ordre du jour vous seront adressés ultérieurement.

Veillez, dès à présent, trouver, ci-joint, la proposition de modifications du Règlement intérieur qui est soumise par le Comité directeur au Conseil fédéral et qui est incluse, en partie III, dans mon rapport (Doc. SG/P/15 Mod.).

14 mai Les propositions éventuelles d'amendement à ce projet de modifications du Règlement intérieur devront me parvenir le 30 avril au plus tard.

En espérant que vous pourrez prochainement me confirmer votre intention de participer à la session du Conseil fédéral par le moyen du formulaire d'inscription ci-joint, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Robert van Schendel